

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU JABRON
(CCVJ)
PLACE DE LA MAIRIE 04200 NOYERS-SUR- JABRON
Tel/fax : 04 92 62 81 05
Email : ccvj@orange.fr**

NOYERS-SUR-JABRON le 25 Mai 2015

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 Mai 2015

L'an deux mille quinze et le vingt deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à CHATEAUNEUF MIRAVAIL, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE.

Présents : Mesdames Marie-Claude BUCHER, Annick LATIL, Anne MADDALON, Messieurs Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND, Pierre Yves VADOT, Alain COSTE, Gérard COUTELLE, Jean-Paul CROUVIZIER, François HUGON, Antoine POLATOUCHE, Jean-Noël PASERO, Thierry BELLEMAIN, ROUSSELET Yaneck.

Absents excusés : Mme Mireille IRVOAS Mrs Raymond GROS, Brice CHADEBEC, Didier BRETON, Christophe BLANCARD, Michel WATT, Hervé DUMAS.

Pouvoirs : 3 .

Raymond GROS à Pierre Yves VADOT, Brice CHADEBEC à Yaneck ROUSSELET ,Hervé DUMAS à Alain COSTE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Paul CROUVIZIER

Convocation du 12/05/2015.

Nombre de conseillers en exercice : 21.

Présents : 14. Absents excusés : 7.

Monsieur le Président remercie Monsieur le Maire de CHATEAUNEUF MIRAVAIL Jean-Claude CHABAUD, qui accueille cette réunion et rappelle le compte rendu de la réunion précédente lequel est adopté à l'unanimité.

1. DECHETTERIES : PROPOSITIONS FINANCIERES SUITE A LA CONSULTATION DE TROIS SITES VOISINS DU TERRITOIRE DE LA CCVJ.

Monsieur le Président recontactera RIBIERS pour négocier une baisse en ne prenant en compte que le nombre d'habitants qui iraient à RIBIERS (CHATEAUNEUF MIRAVAIL - SAINT VINCENT SUR JABRON – NOYERS SUR JABRON – VALBELLE et BEVONS) et en faisant jouer la concurrence avec les déchetteries de CHATEAU ARNOUX et de SEDERON.

A l'unanimité

2. FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES : INFORMATION SUR LES REUNIONS ENTRE LES ELUS DELEGUES DE LA CCVJ ET LES COMMUNAUTES DE COMMUNES VOISINES DU TERRITOIRE DE LA CCVJ.

Monsieur le Président fait un exposé des différents entretiens qui se sont tenus avec la Communauté de

Communes : Lure Vançon Durance - Hautes Baronnies et Sisteronais - en présentant les différentes compétences prises par ces communautés.

Plusieurs cas de fusion sont à prendre en considération :

- si la CCVJ (au complet) migre vers Lure Vançon Durance c'est possible –
- si la CCVJ non complet – c'est-à-dire sans Les OMERGUES et MONTFROC migre vers Lure Vançon Durance: ce n'est plus possible car le compte de 5000 habitants n'est plus atteint ; donc la partie restante de la CCVJ sera obligée de migrer vers SISTERON ou Hautes Baronnies (à voir si Hautes Baronnies + CCVJ est égal à 5000 habitants)
- si CCVJ migre vers SISTERON quid de la crèche et du périscolaire.

3. QUESTIONS DIVERSES:

- Fonctionnement de la crèche :

Monsieur le Président fait état du courrier adressé par la Directrice de la crèche qui explique :

- à compter du 1^{er} décembre 2015 les couches des enfants admis à la crèche seront à la charge de la crèche ce qui génère un surcoût de 5000 € .
- à compter du 1^{er} décembre 2016 les repas des enfants admis à la crèche seront à la charge de la crèche et qu'il faudra prévoir en plus un coût de 2000 € pour le restant à charge de la construction d'une cuisine (80% de cette cuisine étant pris en charge par la CAF)

Après délibération 2 vote contre – 5 abstentions et 10 vote pour.

- Pompiers (vacataires).

Le SDIS impose la présence de vacataires durant l'été au centre de secours de NOYERS (avec parmi leur mission de mesurer les points de lutte incendie des réseaux d'eau) en demandant à chaque commune de participer au financement du surcout.

A l'unanimité les élus s'opposent au paiement de ce surcout,

Un courrier sera adressé au SDIS pour lui signifier la forte augmentation des redevances communales annuelles.

La séance est levée à 20 heures 00.

Le Président,

Alain COSTE.

